

## 9. Indicateurs de suivi et d'efficacité du programme

Dans le cadre de son action, le SRB Dronne mettra en œuvre les indicateurs décrits ci-après de manière à évaluer l'efficacité des actions engagées.

Les indicateurs mis en œuvre sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 17 - Indicateurs d'actions et d'effets par type d'actions

Type d'actions		Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets
Animation territoriale		Evolution démarche Natura 2000	Evolution du linéaire de berges subissant un entretien drastique Evolution du linéaire boisé
Communication	Développer des outils de communication sur les différents enjeux du territoire Fédérer un réseau local	Nombre d'outils de sensibilisation/communication réalisés	Impact diffusion (Facebook/papier....) Nombre de participants lors de manifestation
Travaux	Ripisylve		Evolution du % de ripisylve fonctionnelle
	Zones humides	Nombre de sites gérés Surface gérées	
	Petite continuité écologique	Linéaire de cours d'eau rouvert à la continuité écologique	Evolution de la diversité des faciès/substrats (protocole IAM* par exemple) Abondance et peuplement des espèces piscicoles et macro invertébrés (IBGN, inventaire piscicole)
	Travaux lit mineur	Linéaire réhabilité par cours d'eau % du lit linéaire réhabilité % de linéaire jugé satisfaisant Point d'abreuvement équipé	
	Régulation des espèces invasives		Evolution du nombre de foyers et de la surface de plantes invasives
		Nombre de ragondins piégés et poids moyen	

\* IAM : indice d'attractivité morphodynamique

Le suivi ne pouvant être réalisé sur l'ensemble des masses d'eau et l'ensemble des sites réhabilités, une sélection de masses d'eau et de tronçons représentatifs sera effectuée. Sur ces tronçons, un suivi complet sera mis en place avec :

- des inventaires piscicoles avec les FDAAPPMA24 et 16
- des IBGN
- des suivis de l'évolution de la diversité des substrats et faciès

La liste des masses d'eau, stations et protocoles de suivi seront fixés en début de mise en œuvre du PPG U dans le cadre d'un groupe de travail composé de Syndicat et de ses partenaires techniques que sont la FDAAPPMA 24 et 16, l'AFB 16 et 24 et le département de la Dordogne (CATER ZH).